

ROLE ET PLACE DES ACTEURS DANS LA RENOVATION
DES DISPOSITIFS DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE
Le cas du Sénégal

1. Contexte

L'environnement économique et institutionnel est en cours de mutation et reste marqué par :

- un désengagement de l'Etat : initié depuis le début des années 80 il se poursuit dans l'ensemble des activités d'approvisionnement , de production et de commercialisation de la production agricole
- une décentralisation : une déconcentration des services accompagnant la décentralisation qui responsabilise les collectivités locales dans une approche globale du développement agricole et qui s'inscrit dans les différents programmes de lutte contre la pauvreté initiés par l'Etat du Sénégal avec l'appui des bailleurs de fonds.
- Un développement du secteur privé et de la société civile rurale parallèlement à la politique de désengagement qui concerne à la fois le renforcement des organisations professionnelles agricoles, les entreprises privées en amont et en aval de la production ainsi que les structures de développement et de conseil.

Ces évolutions sont appuyées et accompagnées par des programmes de développement dont notamment le PSAOP¹ mais aussi par la mise en place d'un cadre législatif, réglementaire et institutionnel avec la LOASP².

Egalement petit à petit il se met en place une nouvelle approche du développement qui est caractérisée par :

- une remise en cause des approches antérieures du développement à caractère exclusivement productiviste par transfert de techniques et de technologie
- la mise en place d'une agence de conseil agricole et rural ANCAR pour suppléer les services déconcentrés de l'Etat et les sociétés de développement dans l'organisation du développement agricole
- l'émergence de nouvelles approches basées sur des démarches globales qui prennent en compte l'ensemble des besoins des producteurs, de toutes les productions et de la préservation des ressources naturelles ainsi que des méthodes participatives qui incluent le diagnostic, la planification, l'exécution et l'évaluation des actions avec les ruraux.

¹ Programme des Services Agricoles et d'appui aux Organisations de Producteurs

² Loi d'Orientation Agro Sylvopastorale

Ces orientations sur le plan organisationnel et des méthodes d'une part éclairent le profil des gens à former dans le contexte actuel et d'autre part elles montrent clairement que les compétences techniques exclusives à fortiori spécialisées ne seront plus de mises.

Aussi le dispositif de formation professionnelle et technique agricole et rurale n'échappe pas aux interrogations posées par la problématique de l'adéquation des systèmes de formation en général aux besoins actuels de ressources humaines pour l'encadrement et le conseil mais aussi pour le renforcement des capacités des ruraux et de leurs organisations.

Le dispositif de formation est fortement marqué par :

- une intégration plus que difficile des diplômés au monde du travail
- un manque de moyens de fonctionnement suite à la réduction des budgets mais aussi l'absence de politique cohérente de recherche de fonds (et d'allocation)
- une inadaptation des moyens pédagogiques
- un personnel enseignant souvent insuffisant et très peu motivé

Au constat de cette situation alarmante du dispositif de formation agricole et rurale qui est complètement laissé en rade par les politiques agricoles mises en œuvre et largement déconnecté de son environnement, le Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire à travers le Bureau de la Formation Agricole et Rurale est conscient de l'urgence de la rénovation de celui-ci en rapport avec les acteurs mais aussi les différents partenaires.

Ainsi le BFPA (« chargé de la formulation et de la mise en œuvre de la politique de formation professionnelle agricole, et qui supervise et coordonne l'ensemble des structures de formation professionnelle agricole ») à partir des diagnostics réalisées en 2004 (travaux avec le CNEARC de Montpellier) et l'étude sur le développement du capital humain (travaux de Pierre Debouvry) a dégagé les principes et les éléments clés de cette indispensable et urgente rénovation des établissements publics de formation agricole et rurale, dans un contexte institutionnel et organisationnel marqué par de profondes mutations (SNFAR³, LOASP, Plan REVA, émergence de fortes OP, Formation des leaders des OP, mise en œuvre du PACD⁴, etc.).

2. Problématique de la Formation Agricole et Rurale

Le Sénégal compte aujourd'hui environ 10 millions d'habitants. La population rurale est de 57%, et la population active agricole représente 65% de la population active totale.

Depuis l'Indépendance, le gouvernement Sénégalais accorde une grande importance à l'agriculture, source d'emploi et de revenu pour 60% de la population. Mais les résultats du secteur agricole sont aujourd'hui médiocres.

En milieu rural, ce sont les aînés qui transmettent l'essentiel des savoirs et des savoir-faire aux jeunes. Chaque chef de famille a la responsabilité de préparer ses enfants à leur futur rôle de chef d'exploitation agricole ou d'artisan. Cette transmission interne est aujourd'hui encore indispensable. Mais avec l'intégration de plus en plus grande de l'agriculture paysanne sénégalaise dans l'économie de marché, d'autres modes de transmission ainsi que des connaissances de plus en plus variées et complexes sont nécessaires.

Aussi, depuis 1997, le gouvernement décide d'adopter l'approche du conseil agricole et rural avec un programme basé sur la demande et favorisant un véritable partenariat avec les

³ Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale

⁴ Projet Promotion d'une Agriculture Compétitive et Durable

Souleymane SARR

Bureau de la Formation Professionnelle Agricole BP 5940 DAKAR FANN

Tél. 867.37.46 - Fax 867.37.45 - Email : bfpasenegal@orange.sn

paysans et les autres acteurs du milieu rural. Ce programme sera mis en œuvre par l'Agence Nationale pour le conseil agricole et rural (ANCAR) créée dans le cadre Programme de services agricoles et d'appui aux organisations de producteurs (PSAOP).

Les enjeux et les défis à relever pour structurer les secteurs de l'agriculture et des formations rurales sont considérables au Sénégal, qui est loin d'assurer sa sécurité alimentaire, et l'amélioration des conditions de vie de la population en pleine croissance démographique.

Un des enjeux est de fixer les populations en zones rurales pour éviter de venir gonfler les rangs des populations urbaines sans travail ni avenir. Ceci ne peut se passer sans l'amélioration des performances d'une agriculture vivrière et d'exportation avec une restauration de la fertilité des sols dans la plupart des régions du pays et notamment en zone arachidière.

Face à aux enjeux , le développement des petites exploitations familiales par l'augmentation progressive de leur capital d'exploitation s'avère nécessaire. Pour ce faire il sera indispensable d'avoir des chefs d'exploitation ayant à la fois des capacités techniques, une capacité de gestion d'une petite entreprise moderne et une capacité organisationnelle pour défendre au mieux leurs intérêts.

3. Les acteurs de la rénovation du dispositif de FAR

Rénover un dispositif de formation est une tâche complexe qui nécessite la synergie de plusieurs acteurs qui n'ont pas nécessairement les mêmes objectifs et priorités.

Ainsi au Sénégal nous avons :

i) Les acteurs institutionnels étatiques :

représentés essentiellement par le BFPA et les (nombreux) services déconcentrés au niveau des régions (dont la DRDR⁵). Pour ces derniers il n'est toujours facile de les mobiliser.

ii) les collectivités locales

Les Agences Régionales de Développement et les Conseils Régionaux constituent des acteurs majeurs qui certes ne jouent pas encore pleinement leurs rôles du fait de la faiblesse de leurs moyens.

Avec la mise en place de fonds locaux de formation il est attendu une très forte implication des communautés rurales.

iii) les OPA

Timidement les OPA peinent à rentrer dans le processus de rénovation des dispositifs de formation du fait de la méfiance qu'elles ont vis à vis surtout des institutions de formation qui relèvent du dispositif public.

Par contre, elles arrivent désormais à mobiliser des financements publics de plus en plus importants pour bâtir elles-mêmes leurs propres dispositifs de formation et en assurer la mise en œuvre : cas de la FONGS et du CNCR, qui bénéficient de l'appui de la Banque Mondiale, des coopérations suisse et française (et d'autres soutiens bilatéraux et d'ONG du Nord, plus pérennes que les projets classiques).

iv) les organismes d'appui et de financement

Pour conduire son travail le BFPA a bénéficié de l'appui conséquent des coopérations suisses et françaises (plus tard le PACD) qui ont aidé à institutionnaliser la FAR jetant ainsi les bases du pilotage et de la régulation de par la mise à disposition de moyens (humains, matériels et financiers).

S'y ajoute...un chaînon manquant, sur lequel travaille actuellement le Bureau FPA : le futur comité national de planification (orientation) de la FAR.

⁵ Ddirection Régionale du Développement Rural (en réalité Service de l'Agriculture uniquement)

Ce sont là les acteurs majeurs de la rénovation des dispositifs de formation auxquels on aurait pu ajouter les formateurs et leurs institutions qui pour le moment adoptent des positions très défensives. En effet face à leur situation de dénuement total et sortant d'une longue période d'absence de tutelle les centres de formation ont du mal à lire la situation et s'adapter au contexte. C'est un long travail d'explication que fournit le Bureau pour les amener progressivement à évoluer et aller dans le sens des politiques en cours.

4 Les éléments de mise en œuvre de la rénovation

4.1. La démarche

En mars 2005 le BFPA après avoir effectué une mission de diagnostic dans l'ensemble des centres conviait ceux-ci à un atelier de reconstruction du dispositif public de formation. Auparavant tous les centres en interne avaient produit une réflexion portant sur un état des lieux. Le diagnostic produit et partagé par les acteurs des centres portait essentiellement sur les causes du déclin et des ruptures actuelles :

- au niveau institutionnel marqué surtout par une absence de politique de formation agricole et une instabilité institutionnelle des établissements d'enseignement agricole
- au niveau des systèmes de formation : des programmes obsolètes ne tenant pas compte de la masse des producteurs à former, une offre de formation peu adaptée à l'évolution des systèmes de production
- des moyens matériels, humains et financiers : insuffisants, peu adaptés, vétustes, voire inexistantes, manque de motivation des personnels et peu de débouchés pour les sortants

Partant de ce diagnostic les centres avaient fait des propositions allant dans le sens d'un repositionnement du dispositif de formation agricole et rurale. Celles-ci portaient entre autres sur :

- les missions des centres qui devront être élargies en fonction des évolutions en cours
- les actions à entreprendre pour repenser les formations initiales en cours dans les centres et l'ouverture nécessaire à la formation des producteurs (jusqu'à présent pratiquement ignorée des centres hormis les formations sporadiques dites ONFP⁶)
- le renforcement des capacités des acteurs par la formation continue et le recrutement de nouveaux formateurs
- la nécessaire ouverture des centres à la profession et aux autres acteurs à travers une participation plus effective à la définition et à la mise en œuvre de programmes de formation, au financement de la formation, redynamisation des conseils de perfectionnement, création de conseils d'administration ou de gestion

Les résultats des travaux de l'atelier de Thiès à la suite du diagnostic produit par les centres et des différentes discussions concluaient à :

- une redéfinition des missions originelles des centres à la lumière du contexte actuel pour une meilleure ouverture à leur milieu environnant et une participation active dans le développement local (appui conseil, prestations de services, partenariat, protocoles d'accord)
- privilégier des formations réellement promotionnelles et qui facilitent l'insertion professionnelle, la professionnalisation des acteurs du secteur et ayant un impact sur le développement rural et s'adressent à un grand nombre (formations professionnalisantes, formations certifiantes, formations diplômantes)

Partant de ces conclusions et d'autres travaux le BFPA s'est doté d'une « feuille de route » : son Programme Triennal, dont les objectifs N° 2 et 3 portent **sur la redynamisation et la restructuration du dispositif de formation agricole et rurale et amélioration de la qualité**

⁶ Office National de Formation Professionnelle

et renforcement des formateurs. Le développement de ce programme triennal a permis d'entamer un certain nombre d'actions au niveau des centres.

4.2. Au plan stratégique : la SNFAR

La Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR)⁷ élaborée en 1999 avait dressé un certain nombre de constats s'appuyant sur des analyses historique, diagnostique et prospective et proposé les quatre orientations suivantes :

1. généraliser l'éducation de base en milieu rural, assurer à tous les ruraux l'accès à l'alphabétisation.
2. Répondre aux besoins de formation professionnelle des ruraux dans tous les domaines.
3. Renforcer, adapter et mieux articuler les formations secondaires et supérieures entre elles et avec celles destinées aux ruraux.
4. Réguler l'ensemble des institutions publiques et privées de F.A.R.

Aussi elle recommandait dans ses conclusions de passer :

- d'une logique de projet d'assistance technique classique à une logique d'accompagnement, ou l'initiative est laissée aux acteurs locaux ;
- de l'encadrement à l'accompagnement des agriculteurs et des ruraux.

La politique de formation agricole et rurale est l'une des composantes de la politique de développement agro sylvo pastorale ; à ce titre, elle s'inscrit pleinement dans le cadre défini par la loi d'orientation Agro Sylvo pastorale promulguée le 4 juin 2004.

4.3. Au plan législatif : La LOASP

Dans le contexte actuel caractérisé par un taux d'analphabétisme élevé, une formation professionnelle limitée dans la quasi totalité à l'apprentissage familial, un fort niveau d'auto consommation le passage d'une paysannerie à fort taux d'analphabétisme et à propension autarcique à un monde de gestionnaires d'exploitation agricole formés et organisés demandera un lourd investissement sur le capital humain et la mise en place d'un environnement favorable mais aussi entraînera des bouleversements importants.

La modernisation de l'agriculture familiale par « l'installation » de chefs d'exploitation bien formés est une des composantes de la politique de développement agro sylvo pastorale ; à ce titre, elle s'inscrit pleinement dans le cadre défini par la Loi d'Orientation Agro Sylvo Pastorale (LOASP) qui fait de l'éducation, l'alphabétisation et la formation des leviers stratégiques pour la modernisation de l'agriculture.

Le droit à la formation initiale et continue est reconnu aux personnes exerçant les métiers de l'agriculture et à tous les acteurs ruraux. Ils bénéficient à ce titre d'une formation, soutenue par l'Etat, générale technique et professionnelle dans les métiers de l'agriculture, de la sylviculture et de l'élevage, qui est dispensée par des institutions publiques ou privées agréées. Enfin, l'insertion des jeunes dans toutes les activités liées aux métiers de l'agriculture constitue une priorité pour l'Etat et les collectivités locales. Des facilités leur sont accordées pour l'accès au foncier et au crédit. À la lumière des constats évoqués plus haut, la formation sans être le seul bien évidemment apparaît comme un levier puissant pour changer le cours des choses.

4.4. Au plan opérationnel : le Plan REVA

Pour mettre un terme à l'abandon du monde rural et au départ massif vers les centres urbains l'Etat du Sénégal a lancé un appel au retour massif vers la terre qui se concrétise par la mise en œuvre du Plan REVA ou Retour vers l'Agriculture.

Le plan REVA, comme une réponse majeure aux préoccupations des différentes catégories sociales, marque l'option du gouvernement de faire de l'agriculture le moteur de la croissance économique et de ce fait vient renforcer les différentes mesures déjà engagées par le Gouvernement du Sénégal à travers le DRSP⁸, la SCA⁹.

Le « Plan REVA ou Retour Vers l'Agriculture » qui a pour but de fixer les populations (les jeunes et les femmes) dans leurs terroirs en particulier les émigrés ou rapatriés et d'augmenter significativement la production agricole notamment celle maraîchère et de répondre aux objectifs de Stratégie de Croissance Accélérée et de lutter contre la pauvreté (DSRP) couvre toute l'étendue du territoire national et s'articule autour de :

- de la mise en œuvre des pôles d'émergence agricoles (types excellence, type fermes villageoises, type agro aquaculture, type agro pastoral
- et de la promotion de l'initiative privée dans le secteur agricole au sens large (pôles religieux, pôles innovants, petites fermes familiales, micro jardins)

Les bénéficiaires des pôles d'émergence agricoles sélectionnés à partir d'un processus concerté et dynamique seront choisis dans toutes les catégories sociales comprenant entre autres les jeunes citadins et ruraux, les victimes de l'exode rural les femmes, les groupements féminins, les sortants des écoles de formation et des universités ainsi que les « sans emplois », etc.

4.5. Les actions entreprises

Partant du travail préliminaire réalisé et des moyens humains disponibles le BFPA a initié un certain nombre d'activités au niveau des centres. Cette démarche a surtout été motivée par le manque de réaction des centres au sortir de l'atelier de Thiès.

i) Capitalisation des expériences de formation au niveau des CIH¹⁰

Avec les acteurs en région il s'agit de repérer les actions originales de formation de producteurs puis de les capitaliser pour en faire une diffusion large. Ce travail permet aussi d'apporter beaucoup d'outils méthodologiques aux acteurs en région et aux formateurs notamment sur la construction de la demande..

ii) Repositionnement des CIH dans le contexte de bassin d'emploi émergent

Pour permettre aux CIH de renforcer leur ancrage local tout en s'ouvrant à son environnement il a été entrepris un projet de formation des jeunes ruraux notamment avec ceux des Opa du delta (FPA¹¹ et ASESCAW¹²). Egalement un travail de rapprochement avec les grandes entreprises agricoles de la zone a été entamé en vue de former des jeunes capables de s'insérer dans ces unités.

iii) Projets d'établissement

Il s'agit d'entamer avec les centres nationaux de formation un travail d'élaboration de projet d'établissement pour leur donner une vision prospective en vue de leur rénovation. Ce travail a été entamé au niveau des centres de formation en horticulture et en élevage.

iv) Formation de formateurs

En rapport avec l'ENSEPT¹³ de Dakar le BFPA a initié un projet de formation de professeurs de techniques agricoles pour renforcer en personnel les centres sous tutelle et les lycées techniques agricoles (sous tutelle de l'enseignement technique). Le BFPA a activement participé à la formation par des apports sur la construction de la demande de formation et sur les politiques agricoles ainsi que des appuis documentaires importants.

v) Comités régionaux FAR

⁸ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

⁹ Stratégie de Croissance Accélérée.

¹⁰ Centre d'Initiation Horticole

¹¹ Fédération des Périmètres Autogérés

¹² Association Socio Economique Sportive et Culturelle des Agriculteurs du Walo

¹³ Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique et Professionnel

Souleymane SARR

Bureau de la Formation Professionnelle Agricole BP 5940 DAKAR FANN

Tél. 867.37.46 - Fax 867.37.45 - Email : bfpasenegal@orange.sn

En rapport avec le Bureau d'appui à la Coopération Suisse et dans le cadre de la mise en œuvre du PACD les comités et réseau Far existant sont entrain d'être redynamisés à Ziguinchor et à Saint Louis ; il est envisagé aussi la création d'autres comités au niveau de 4 régions (ainsi que l'institutionnalisation progressive du comité national FAR)

vi) Financement de la Formation

Une réflexion est conduite pour favoriser la mise en place de fonds locaux de la formation au niveau de 2 régions pour jeter les bases de la pérennisation du financement.

vii) Qualité de la formation

Le BFPA a initié un travail test sur la qualité des formations au niveau du CIH de Gandiaye et de Saint Louis dans le cadre des formations financées par l'ONFP au profit des producteurs ruraux.

Souleymane SARR

Bureau de la Formation Professionnelle Agricole BP 5940 DAKAR FANN

Tél. 867.37.46 - Fax 867.37.45 - Email : bfpasenegal@orange.sn